

Le nombre d'accidents et de victimes est stable sur les routes vaudoises en 2013

La Police cantonale vaudoise constate une légère baisse des accidents de la route en 2013 (- 1,8%) et une faible augmentation du nombre de blessés (+ 2,9%). Avec 36 décès, le nombre de personnes tuées sur les routes vaudoises est également en légère augmentation. Il faut rappeler cependant que ce chiffre a diminué de presque 50% depuis 2003. Les motards, avec 6 victimes (6 également en 2012), restent des conducteurs très exposés.

Depuis 2003, le nombre des personnes tuées sur les routes vaudoises a fortement diminué pour finalement se stabiliser en 2008 et 2009 et s'abaisser à nouveau en 2010 puis en 2011 et 2012, avant d'augmenter légèrement en 2013. Il est passé de 61 en 2003, à 56 en 2004, 45 en 2005, 37 en 2006, 38 en 2007, 42 en 2008, 43 en 2009, 36 en 2010, 31 en 2011, 32 en 2012, puis 36 victimes en 2013. Cependant, ce dernier chiffre correspond à une baisse de quasi 50% par rapport à 2003. Les principales causes des accidents mortels restent la vitesse, l'inattention et l'ivresse.

La conseillère d'Etat Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité (DIS), lance un appel aux jeunes conducteurs, particulièrement impliqués dans les accidents de la route, en réitérant avec vigueur le message "*boire ou conduite, il faut choisir*". Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2014 des nouvelles mesures fédérales en matière de sécurité routière Via Sicura, elle tient à rappeler que le taux d'alcool pour les nouveaux conducteurs, ainsi que pour les élèves conducteurs et leurs accompagnants, doit être inférieur à 0,1 ‰. Il s'agit d'assurer leur sécurité et celle des autres usagers de la route. Dans cette même optique de prévention, la cheffe du DIS rappelle le danger de prendre le volant en état de fatigue. Avec un pic du nombre des accidents qui s'établit en fin de journée, à l'heure du retour à la maison, seul le respect des règles de circulation permettra de garantir la sécurité sur les routes et autoroutes vaudoises. Pour assurer ce respect, les contrôles réguliers de vitesse et d'alcool doivent accompagner les campagnes de sensibilisation.

Pour 2014, le commandant de la Police cantonale, M. Jacques Antenen, insiste sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à diminuer le nombre de victimes de la route. Cette objectif ne peut être atteint sans intensifier la lutte contre les criminels de la route (alcool et vitesse) tout en poursuivant une politique active tant en matière d'éducation que de prévention routière. C'est la raison pour laquelle les police vaudoises assument leur tâche de répression tout en développant des campagnes et des actions de prévention touchant tous les usagers de la route.

Le Groupe accidents de la Police de Lausanne a fêté en 2013 ses 50 années d'existence avec une réjouissante nouvelle: depuis un demi-siècle, le nombre des constats d'accidents de circulation n'a jamais été aussi bas à Lausanne ! Avec 915 accidents traités, la baisse est de 13% par rapport à l'année 2012, déjà exceptionnellement favorable. Le bilan est également réjouissant en matière de fuites après accidents (-16 %, 285 cas), de personnes blessées (-16 %, 375 personnes), et de piétons victimes d'accidents (-4 %, 83 piétons). 18 enfants piétons ont été impliqués dans des accidents, soit malheureusement cinq de plus qu'en 2012. Un seul accident mortel est à déplorer, entre une piétonne et le train du « LEB », sur l'avenue d'Echallens.

3'857 contrôles de vitesse ont été effectués en 2013 au moyen d'appareils mobiles (3'017 en 2012), ce qui a eu un effet préventif positif. En effet, une baisse significative du pourcentage d'infractions par rapport aux véhicules contrôlés a été constatée (3,9% d'infractions en 2013, 5,1% en 2012). Dans un même temps, près de trois millions d'usagers ont été sensibilisés à leur vitesse par le biais de trois installations préventives d'indication instantanée de la vitesse.

Synthèse des statistiques circulation en 2013

Le nombre total des accidents dans le canton est en baisse en 2013 avec 4'616 cas (- 86 cas / - 1.8% par rapport à 2012). 535'161 véhicules étaient immatriculés dans le canton de Vaud en 2013. 34

de ces collisions ont eu une issue mortelle faisant 36 victimes (32 en 2012, soit une hausse de 12.5%). Les causes principales des accidents mortels sont stables : vitesse inadaptée (14.7%), fatigue (11.7%), ivresse (20.5%), inattention (17.6%), ces deux derniers facteurs étant en augmentation.

3'792 personnes ont été interceptées pour ivresse sans accident lors de contrôles routiers, soit 1'511 pour ivresse non qualifiée (taux entre 0,50 & 0,79 o/oo) et 2'281 dont le taux était supérieur à 0,8 o/oo. Les accidents ayant impliqués une personne ivre (conducteur/piéton) ont diminué (-40 cas) avec 767 cas (807 en 2012).

Les contrôles de vitesse (radar mobile) effectués par la Gendarmerie, ont été moins nombreux, passant de 1'976 en 2012 à 1'940 en 2013, dont 1'107 en localités - principalement suite aux demandes provenant des communes - et 656 hors localités. Le pourcentage des usagers dénoncés est stable avec 3.61% (3.13% en 2012). Quelque 1'753'892 véhicules ont été contrôlés. Ils avaient été 1'666'352 en 2012. 123'275'539 véhicules ont été contrôlés par les radars fixes (contrôles automatisés) et le pourcentage des usagers dénoncés sur les autoroutes reste de l'ordre de 0.13%.

Selon les chiffres communiqués par le Service des routes, le volume du trafic a poursuivi son augmentation sur les autoroutes et les routes cantonales. Le parc automobile vaudois a connu, avec 535'161 véhicules immatriculés, un accroissement de 1,8 % en 2013.

Prévention

La brigade de prévention routière de la Gendarmerie a visité 30'038 élèves allant des classes enfantines à la 9ème année scolaire et comprenant également les apprentis de 3ème année de toutes branches professionnelles confondues. La brigade a mis sur pied, dans différentes régions du canton, des actions à l'occasion de la rentrée scolaire. 348 contrôles ont été effectués aux abords des collèges, de la fin août à début septembre 2013. Dans le cadre de la police coordonnée vaudoise, des actions visant à sensibiliser les automobilistes et les motocyclistes circulant sur les routes vaudoises aux dangers de la vitesse et de l'absence de ceinture de sécurité ont également été mises en place. Cette campagne, soutenue par le tennisman vaudois, Stanislas Wawrinka, incitait les usagers de la route à adopter un comportement exemplaire et responsable, à respecter les limitations de vitesse et faire usage de la ceinture de sécurité. 1'700 affiches ont été distribuées dans le Canton et plus de 2'460 personnes ont été touchées. Lors de la campagne axée sur la conduite dans les giratoires, plus de 1'600 brochures destinées à rappeler aux conducteurs l'importance d'un usage correct des indicateurs de direction, des règles de priorité et de la bonne trajectoire à adopter, ont été distribuées aux automobilistes. Finalement lors de la campagne "Dégagez Démarrer", c'est presque 2'000 conducteurs qui ont été sensibilisés aux consignes hivernales, avec notamment la distribution de 1'500 grattoirs.

La Police de Lausanne a mené plusieurs campagnes de prévention routière, majoritairement dans le cadre de la police coordonnée vaudoise. Un nouveau clip intitulé « Les deux vies de Sophie », visant à prévenir les comportements inadaptés des piétons lors de la traversée de la chaussée, a été réalisé et diffusé. Il servira de base didactique dans les écoles. Des campagnes de prévention spécifiques ont été menées sur l'avenue d'Echallens, afin de sensibiliser les usagers quant aux comportements corrects à adopter sur une chaussée également utilisée par un train; en parallèle, des travaux ont été entrepris afin de sécuriser cette artère. Enfin, la rentrée scolaire d'été a fait l'objet d'une action spécifique et coordonnée avec le personnel du Groupe motocyclistes. 13'458 élèves ont été formés dans les classes lausannoises.

Lausanne, le 17 mars 2014

Police cantonale vaudoise

Police municipale de Lausanne

Renseignements :

Jean-Christophe Sauterel, Police cantonale, Chef direction prévention et communication

021 644 80 22 ou 079 705 29 91

Jean-Philippe Pittet, Police de Lausanne, Responsable communication et prévention,

021 315 33 55